



Le COMTN

et le pilier TN présents à la Fabrique Défense

Les 17 et 18 janvier avait lieu au Paris Event Center la Fabrique défense, un événement tourné vers la jeunesse réunissant l'ensemble des acteurs de l'écosystème défense. L'ambition de cet événement était de promouvoir l'esprit de défense, renforcer le lien entre les armées et la société civile et faire émerger une culture stratégique européenne auprès des jeunes de 18 à 30 ans.

Pour cette première édition, le COMTN, référent de la réserve opérationnelle de l'armée de Terre et qui a récemment reçu pour mission de rédiger une « ambition jeunesse pour l'armée de Terre », s'est naturellement vu confier le pilotage de cet événement tourné vers la jeunesse. L'armée de Terre a présenté au public ses métiers, son esprit guerrier, sa capacité d'innovation et son engagement sur le territoire national tant dans le domaine de la prévention (résilience et cohésion nationale) que de la protection. A ce titre, le pilier Territoire national, dont le COMTN est tête de chaîne, était largement représenté avec la présence du service militaire adapté, du service militaire volontaire, des formations militaires de la sécurité civile et de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

La Fabrique défense a accueilli plus de 6 500 jeunes Français et Européens sur deux jours, venus découvrir et comprendre l'univers de la défense. Le public, quels que soient sa formation, ses origines territoriales ou ses objectifs professionnels a également pu assister à des conférences, tables-rondes, des présentations d'innovations, des reconstitutions historiques et participer à de nombreuses expériences immersives et participatives en présence de la ministre des armées.

Pour en savoir plus
sur la Fabrique
défense



Renforcement des synergies avec la gendarmerie nationale

L'accord de coopération relatif au renforcement des synergies entre la gendarmerie nationale et l'armée de Terre prévoit un point de situation annuel entre le sous-directeur défense ordre public protection et le COMTN. Celui-ci a eu lieu le 4 février à la direction générale de la gendarmerie nationale. Des marges de progression ont été identifiées. L'accord de coopération sera amendé afin de clarifier le pilotage au niveau central et certaines actions reformulées dans le sens d'une plus grande subsidiarité.



Formation à la gestion de crises

Les 4 et 5 février, le COMTN a collaboré avec l'institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) dans le cadre d'une formation à la gestion de crise proposée aux différents acteurs de la sécurité sur le territoire national (personnels de préfectures, gendarmes, sapeurs-pompiers, opérateurs, cadres de santé, délégués militaires départementaux...). Le COMTN, référent Terre et expert milieu sur le territoire national, a animé la partie militaire d'un exercice visant à immerger les stagiaires dans un centre de crise de type « centre opérationnel départemental ». Cette activité a permis de mieux faire comprendre le positionnement des armées dans le cadre d'une gestion de crise.

Cycle de conférences 2020 « s'informer pour être prêts »

Cette année, le COMTN a choisi d'aborder une nouvelle thématique « Menaces, résilience et mobilisation ». Une première conférence est proposée le 31 mars à l'Ecole Militaire. En première partie, Monsieur Jérôme Fourquet, analyste politique, expert en géographie électorale et directeur du département opinion à l'IFOP, présentera son livre « L'archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée », qui vient d'obtenir le prix du livre politique 2019 décerné par l'Assemblée nationale. En seconde partie et dans le prolongement de la présentation du livre de J. Fourquet, Monsieur Grégoire Doré, commissaire principal, directeur-adjoint du centre de veille de la police nationale, apportera son témoignage sur les forces opposées de la société et la nécessaire adaptation de la réponse policière.

Inscriptions avant le 25 mars 2020



A venir : un nouveau plan aux réserves

Au 31 décembre 2019, les objectifs donnés aux réserves opérationnelles de l'armée de Terre ont été atteints. Ce modèle, fort aujourd'hui de plus de 24 000 militaires de réserve dont 800 engagés chaque jour sur le territoire national pour des missions de défense et de sécurité, constitue désormais un socle solide auquel de nouveaux objectifs doivent être assignés. A cet effet, un nouveau plan aux réserves est en cours de finalisation.

Notation : ce qui change

Le décret relatif à la simplification et la valorisation des activités des réservistes militaires du 30 septembre 2019 a entériné la décision de la ministre des armées concernant la notation des réservistes. Ces derniers sont désormais notés selon le principe de la notation glissante.

Ainsi, les réservistes de l'armée de Terre qui effectueront au minimum 20 jours par cycle de notation continueront d'être notés chaque année. Les autres, qui effectueront moins de 20 jours, seront notés dans l'année au cours de laquelle ils totaliseront 20 jours cumulés depuis leur dernière notation.

L'armée de Terre a fait le choix de fixer un seuil à 20 jours, en deçà du seuil maximum de 40 jours prévu dans le décret, car cela permet à une grande majorité des réservistes d'être notés. Par ailleurs, un seuil unique pour les terriens garantit l'équité. Les premières notations glissantes à 20 jours interviendront dès le cycle de notation 2019-2020.

Nouvelle médaille



Depuis l'été dernier, la nouvelle médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure (MRV-DSI) remplace la médaille des

services militaires volontaires (MSMV). Plus qu'une distinction, elle est l'expression de la reconnaissance de la Nation. Elle récompense l'implication de tous les réservistes opérationnels.

Une charte de déontologie du réserviste militaire

Depuis le 9 décembre 2019, chaque réserviste opérationnel doit signer la charte de déontologie du réserviste militaire. Celle-ci rappelle que :

1. Le réserviste militaire exerce ses activités avec dignité, impartialité, intégrité et probité. Il doit en particulier s'abstenir de chercher, directement ou indirectement, pour le compte d'une entreprise à obtenir des informations privilégiées, à influencer des choix contractuels ou à entreprendre des démarches de prospection commerciale.
2. Dans le cas où, par son affectation ou dans l'accomplissement de ses missions, il se trouve dans une situation de conflit d'intérêts avec ses activités civiles de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif de ses fonctions militaires, il en rend compte immédiatement à son supérieur hiérarchique pour appréciation, notamment au regard des considérations opérationnelles.
3. Il utilise la documentation et les moyens mis à sa disposition exclusivement pour l'accomplissement de sa mission, y compris dans sa dimension de diffusion de l'esprit de défense, ou l'entretien de ses aptitudes et compétences militaires.
4. Il fait preuve de discrétion pour tous les faits, informations et documents dont il a connaissance en service afin notamment d'éviter de renseigner des personnes et des organismes poursuivant d'autres intérêts, privés ou étrangers.
5. Il doit faire de sa qualité de réserviste militaire un usage approprié, respectueux et digne, ne mettant en aucun cas le ministère des armées en difficulté.
6. Par son comportement exemplaire, il honore l'institution militaire et contribue à son rayonnement. Il entretient l'esprit de défense et maintient le lien Armées-Nation.

Si vous n'avez pas encore signé cette charte, vous êtes invités à vous rapprocher de l'officier adjoint réserve de votre régiment.



Le COMTN

Tête de chaîne du pilier Territoire national, Un pilier innovant et atypique



L'armée de Terre s'engage de deux manières parfaitement complémentaires sur le territoire national :

- la contribution à la protection des français dans le cadre de la posture de protection terrestre par le déploiement de forces militaires,
- la participation à la cohésion et à la résilience de la Nation au travers, notamment de ses actions au profit de la jeunesse française.



Les FORMISC

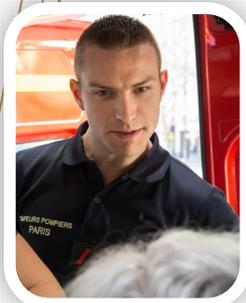


Accueil des ressortissants français en provenance de Chine : 25 sapeurs-sauveteurs de **l'UIISC1**, renforcés par des bénévoles du Calvados assurent le soutien logistique au sein de la zone de confinement.

Feu de forêts en Corse : **l'UIISC 5** et de **l'UIISC 7** ont été engagés pour renforcer le dispositif sur place avec un module drone afin de réaliser une cartographie précise des points chauds et prioriser les zones à traiter.

Tempête Gloria dans les Pyrénées orientales : des sapeurs-sauveteurs de **l'UIISC 1** présents dans la zone pour la campagne de brûlages dirigés, ont été engagés pour renforcer les moyens territoriaux : ouverture d'itinéraires, sécurisation de lignes électrique et téléphoniques...

Le chef de détachement de **l'UIISC 1** vous explique sa mission [ici](#)



Coronavirus : la **BSPP** est au cœur du processus interservices piloté par le ministère de la Solidarité et de la Santé. Face à cette menace, elle s'est mise en ordre de bataille, à son niveau afin d'être en mesure de participer à la détection de cas possible d'infection dans le traitement des appels et d'assurer le transfert sanitaire en cas de suspicion d'infection sur Paris et la petite couronne.

Plus d'informations sur le site [Allô18-le mag de la BSPP](#). [ici](#)

Le SMA

Notre victoire : leur réussite

Le préfet de Guadeloupe a demandé le concours des forces armées aux Antilles pour appuyer l'agence régionale de santé dans la lutte contre la dengue. Un détachement du **régiment du service militaire adapté de la Guadeloupe** a été placé sous les ordres du commandant supérieur des forces armées aux Antilles et aide les différents services de l'Etat en participant à la sensibilisation des habitants des communes touchées et en contribuant à l'élimination des réservoirs d'eau stagnantes qui peuvent accueillir les larves du moustique.

Pour en savoir plus sur l'action du **SMA aux Antilles**. [ici](#)



Les régiments du service militaire volontaire



accueillent régulièrement des membres de l'Institut des hautes études de défense nationale et de l'éducation nationale, partenaires des armées au sein du trinôme académique. Cette rencontre est l'occasion pour eux de découvrir l'action des militaires au profit de la jeunesse et les méthodes pédagogiques développées particulièrement adaptées à des volontaires stagiaires souvent en grande difficulté scolaire. Pour le SMV, ces échanges permettent d'approfondir les déjà liens forts avec l'éducation nationale.

Le trinôme académique des Yvelines au 2^e **RSMV**. [ici](#)



Lors des inondations de 2003, les militaires du **25^e régiment du génie de l'Air** sont intervenus pour aider la population arlésienne. De là est né un lien fort que le maire d'Arles a souhaité pérenniser en parrainant le régiment, créant ainsi des opportunités d'échanges et de rencontres notamment dans le domaine éducatif et culturel qu'il serait difficile de concrétiser sans ce lien.

